**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Quarantième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU de la République du Togo**

(Genève, le lundi 24 janvier 2022 /09 :00 – 12 :30)

Temps de parole : 1 min 10 s

Lue par : S.E.M Mamadou Henri KONATE

Merci Monsieur le Président,

Le Mali souhaite une cordiale bienvenue à la délégation de la République du Togo et la remercie pour la présentation de son troisième rapport national.

Ma délégation félicite le Gouvernement du Togo pour la ratification de nombreux instruments juridiques régionaux et internationaux relatifs, entre autres, au statut des apatrides, à la réduction des cas d’apatridie, à la protection des droits de tous les travailleurs migrants, à la protection des personnes âgées ainsi qu’à la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel.

Nous saluons en outre la création de la Commission nationale de lutte contre la traite des personnes au Togo ainsi que les évolutions législatives et règlementaires positives intervenues dans ce domaine, visant à réprimer plus efficacement ce fléau.

Dans un esprit constructif, le Mali recommande au Togo de :

* Intensifier ses efforts en vue de la réduction significative des cas de traite des personnes, notamment des femmes et des enfants.

Le Mali souhaite plein succès au Togo dans le cadre du présent examen.

Je vous remercie.